

La politique
départementale
de Maine-et-Loire
en faveur des
aidants
familiaux.

DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE

anjou

Mda 49



Mme Marie-Pierre MARTIN

1^{ère} Vice-présidente du Conseil départemental de Maine-et-Loire en charge des solidarités

Les aidants familiaux occupent une place centrale dans le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie. Près de 100 000 personnes viendraient en aide à un enfant, un conjoint, un proche fragilisé par la maladie, le handicap, ou la perte d'autonomie sur le département.

Bien conscient de l'impact sur la vie de celles et ceux qui passent du temps au côté d'un proche dépendant, le Département fait de l'aide aux aidants une priorité en mettant l'accent sur :

- L'évaluation des besoins des personnes aidées et la prise en compte des aidants dans le cadre des prestations APA et PCH,*
- La diversification des solutions d'accueil pour les personnes aidées et de répit pour les proches aidants de personnes âgées ou d'adultes en situation de handicap (accueil de jour, hébergement temporaire, garde de nuit...),*
- La sensibilisation, l'information et la formation des proches aidants de personnes âgées par le soutien d'actions menées localement notamment par les CLIC et France Alzheimer, et reconnues depuis 2009 par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA).*

Afin de construire une démarche territoriale d'accompagnement des aidants, le Département a encouragé la création d'un Centre de Ressources et de Soutien aux aidants, animé par l'UDAF 49 depuis 2012. Le Centre s'est rapidement imposé comme un dispositif majeur pour les aidants et les professionnels.

Il est nécessaire de poursuivre cette dynamique en multipliant les partenariats institutionnels et associatifs sur l'ensemble du territoire, pour renforcer la connaissance des dispositifs en faveur des proches aidants et impulser de nouveaux projets pour les accompagner.

C'est tout l'enjeu de la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie, co-pilotée par le Département et l'Agence régionale de la santé, qui fait du soutien aux actions d'accompagnement des proches aidants, un axe fort du programme d'actions de prévention individuelles et collectives. Les mesures conduites par le Département et l'UDAF viennent nourrir les réflexions des partenaires de cette nouvelle instance de concertation des politiques publiques. Il nous faut poursuivre ces échanges pour soutenir les aidants, maillons essentiels de cohésion sociale.

AIDANTS FAMILIAUX, PROCHES AIDANTS, AIDANTS NATURELS...

QUI SONT-ILS ?

QUELLE DÉFINITION DE L'AIDANT ?

L'aidant est la personne qui vient en aide, à titre non professionnel, en partie ou totalement, à une personne âgée dépendante ou une personne handicapée de son entourage, pour les activités de la vie quotidienne.

Cette aide régulière est permanente ou non. Elle peut prendre différentes formes comme le «nursing» (Expression d'origine anglaise signifiant «ensemble des soins d'hygiène et de confort prodigués aux personnes dépendantes» in Le petit Larousse), les soins, l'accompagnement à l'éducation et à la vie sociale, les démarches administratives, la coordination, la vigilance, le soutien psychologique, les activités domestiques, etc. L'activité d'aidant familial peut se dérouler au domicile du proche aidé ou au domicile de l'aidant s'il l'accueille.

** Définition de «Aidant familial votre guide pratique» Edition 2016 - Ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes / La Documentation française, Paris, 2015*

COMBIEN SONT-ILS ? QUE SOUHAITENT-ILS ?

Si l'on retient les estimations nationales de personnes de plus de 16 ans en situation d'être proche aidant (8,3 millions), et que l'on croise ces chiffres avec ceux du dernier recensement de la population de Maine-et-Loire (plus de 805 000), ce sont proportionnellement plus de 100 000 personnes qui viendraient en aide à un membre de leur famille (ou de leur entourage), âgé ou en situation de handicap, sur le département. Ce chiffre regroupe bien sûr des situations très hétérogènes, et des aides qui sont extrêmement différentes tant dans leur contenu, leur fréquence que dans l'impact qu'elles peuvent avoir pour les aidants. Les besoins cités le plus fréquemment par les aidants sont les besoins d'aide financière et/ou matérielle, de formations, pour mieux comprendre et accompagner son proche, de soutien moral, d'accès à l'information, d'aménagement du temps de travail, d'une meilleure coordination entre tous les acteurs, d'échanges entre aidants et d'un droit au répit (remplacement temporaire, droit à des congés...).

UNE PRÉOCCUPATION DES POUVOIRS PUBLICS

La reconnaissance et le soutien des aidants, qu'ils aident une personne âgée ou une personne en situation de handicap, constituent un objectif majeur de la loi du 28 décembre 2015 relative à l'Adaptation de la Société au Vieillessement (loi dite ASV).

Avec la loi ASV, la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) encourage la prise en compte systématique de la thématique des aidants dans les politiques menées par les Conseils départementaux avec notamment un soutien financier complémentaire dans le cadre de l'aide personnalisée à l'autonomie (APA). L'accompagnement et le répit des aidants doivent désormais être systématiquement pris en compte dans les schémas départementaux d'organisation sociale et médico-sociale, ce qui est le cas historiquement en Maine et Loire.

Le soutien aux proches aidants constitue par ailleurs l'un des axes de développement de la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie.

LE CENTRE DE RESSOURCES ET DE SOUTIEN AUX AIDANTS FAMILIAUX DE MAINE-ET-LOIRE

Né de la volonté du Conseil départemental de Maine-et-Loire de construire une démarche territoriale d'accompagnement des aidants en s'appuyant sur les acteurs de proximité, le centre de ressources s'est peu à peu imposé comme un dispositif central dans le département.

En 2009, l'UDAF 49 (Union Départementale des Associations Familiales de Maine-et-Loire) organisait en partenariat avec le Département et de nombreux partenaires institutionnels et associatifs, sa 1^{ère} conférence départementale de la famille avec pour thème «l'aidant familial, au cœur des solidarités familiales».

Cette conférence marqua une étape symbolique dans la politique départementale dédiée aux aidants. L'ensemble des travaux de cette journée a mis en évidence un enjeu primordial de sensibilisation de la population à la problématique des aidants mais également un besoin d'écoute et d'orientation pour ces derniers. Il faut ajouter le besoin d'une plus grande lisibilité des acteurs et des actions en place et de synergie entre ceux-ci.

En 2012, le site web, à vocation départementale, ainsi que les permanences d'écoute sont inaugurées.

Les permanences d'écoute permettent d'accueillir la parole des aidants et de donner un 1^{er} niveau d'information pour toutes les personnes éloignées des dispositifs existants. L'orientation des proches aidants est facilitée par une connaissance fine des acteurs et des aides en place sur le territoire de Maine-et-Loire.



Le site propose des rubriques d'information pour une meilleure connaissance du handicap, de la maladie, des soutiens financiers existants, des formules de répit disponibles etc. Il est illustré par de nombreux témoignages et reportages vidéo. En outre, le site répertorie des acteurs qui accompagnent les proches et les actions menées au bénéfice de ces derniers (au travers d'un calendrier des actions et manifestations).



LES ACTEURS

DE L'AIDE AUX AIDANTS EN MAINE-ET-LOIRE

En 2014, un comité de pilotage regroupant les acteurs institutionnels incontournables de l'aide aux aidants, se réunissait sous l'égide du Conseil départemental. Avec le soutien de la CNSA, une structuration départementale de l'aide aux aidants voyait ainsi le jour en Maine-et-Loire. Elle s'illustrera par la mise en place progressive des instances suivantes :



LE PILOTAGE DÉPARTEMENTAL

On y retrouve l'ensemble des acteurs stratégiques engagés sur le champ de l'aide aux aidants (Conseil départemental, Agence régionale de santé, Mutualité sociale agricole, CARSAT, Caisses de retraite complémentaires, Collectivités territoriales...).

Le comité pilote et garantit le respect de la démarche et des objectifs fixés. Il définit les grandes orientations, pose les priorités, prend acte des observations et retours du comité d'animation départemental.

Depuis l'automne 2017, la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie, tient lieu de comité de pilotage départemental de l'aide aux aidants. En effet, parmi ses axes de travail figure la thématique du « soutien aux proches aidants » (axe 5). La Conférence constitue le lieu de concertation stratégique relatif aux aidants de personnes âgées et de personnes en situation de handicap et associe à ce titre l'UDAF 49 en qualité d'expert.

L'ANIMATION DÉPARTEMENTALE

Le comité d'animation départemental est composé de représentants des principaux acteurs de l'aide aux proches aidants en Maine-et-Loire couvrant à la fois le champ de l'action gériatrique et du handicap : associations de malades, de personnes en situation de handicap, d'aide à domicile, plateformes de répit, accueils de jours, CLIC, services départementaux, caisses de retraites, MSA...

Il est le lien entre le pilotage départemental et l'action au niveau local.

Chaque structure ou association représentée a signé un engagement de collaboration.

Fort de la diversité et de la compétence de ses membres (professionnels et bénévoles), le comité est à l'initiative de projets, actions, études et réflexions dont peuvent se saisir les collectifs locaux à l'exemple du programme d'actions de 2016 détaillé page 7.

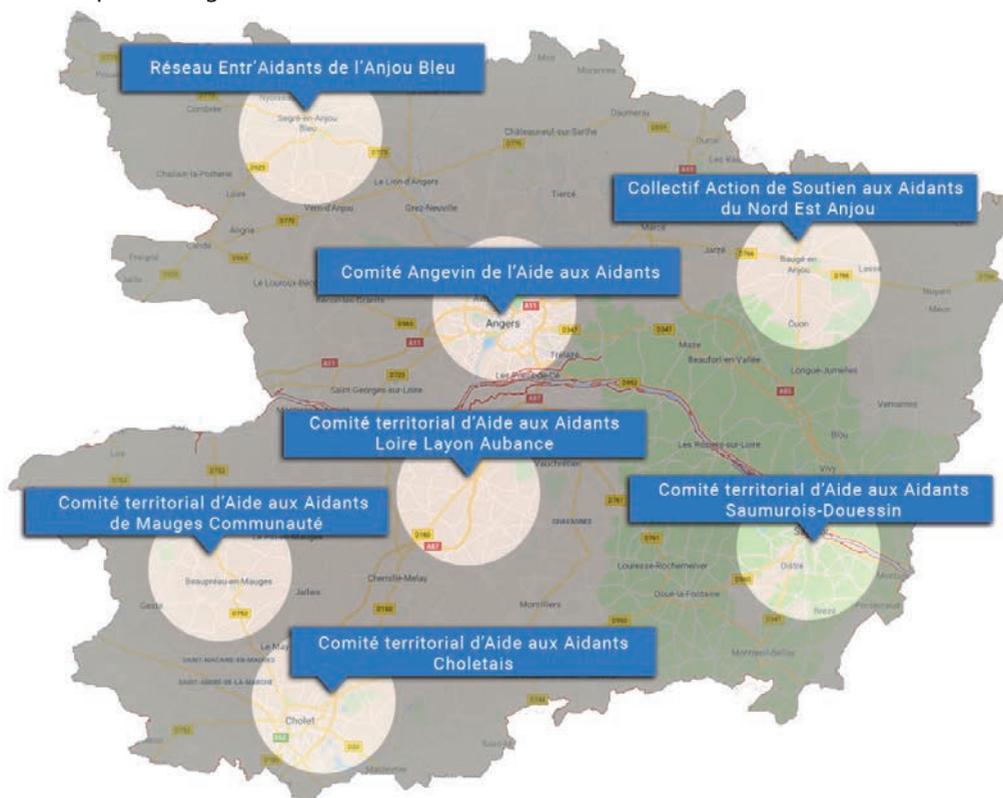
LES ACTEURS DE L'AIDE AUX AIDANTS EN MAINE-ET-LOIRE

LES DYNAMIQUES TERRITORIALES

Les comités territoriaux sont des collectifs regroupant des professionnels et des bénévoles d'associations qui mènent des actions en faveur des aidants familiaux sur un territoire donné.

A ce jour, près de 130 acteurs institutionnels, associatifs ont été identifiés comme proposant une aide ponctuelle, régulière ou permanente aux aidants sur le site www.aidants49.fr. Nous retrouvons la majeure partie de ces acteurs engagés dans la dynamique en faveur des aidants à différents échelons et notamment au sein des comités territoriaux.

A ce jour, ces derniers sont au nombre de cinq et sont animés par des CLIC, plateformes de répit et/ou agences MSA en lien avec l'UDAF.



Les partenaires locaux apportent une réponse de proximité aux attentes et besoins des proches aidants. Les initiatives portées par les collectifs peuvent prendre différentes formes : forum, spectacles, conférences, temps conviviaux, journées de formations, groupes de paroles...

L'existence d'une structuration départementale facilite l'interconnaissance entre les acteurs, la mutualisation d'expériences, la communication auprès des aidants, la recherche de financements...

LE PROGRAMME D'ACTIONS

LES SAYNÈTES THÉÂTRALISÉES « JE SUIS L'AUTRE » DE LA CIE ERGATICA

Ce spectacle nous emporte dans une valse... Celle de la vie à contretemps de toutes celles et ceux, qui auprès d'une personne handicapée, malade ou vieillissante, en arrivent à s'oublier : un peu, beaucoup... mais toujours avec respect et tendresse pour «l'Autre» aimé. Un témoignage serein et bienveillant, empli d'humour et de poésie.

Après avoir mené toute une série d'entretiens avec des personnes directement concernées, Hugues Vaulerin a écrit plusieurs scènes indépendantes comme autant de moments de vie arrachés au quotidien. Elles sont conçues pour emporter les spectateurs dans une valse, celle de la vie à contretemps des aidants familiaux.



Deux formules disponibles :

- Pour les théâtres et salles de spectacle : un spectacle tout public d'une durée de 1h05
- Pour les acteurs médico-sociaux : des saynètes de 5 à 10 minutes chacune, conçues pour s'adapter à toute structure ou événement souhaitant mettre en lumière le rôle des aidants familiaux.

L'EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE «INSTANTS D' Aidants» DU PHOTOGRAPHE MARC CHEVALIER



Cette exposition photographique itinérante sur la thématique des Aidants Familiaux a été réalisée en 2016. Elle est née de la volonté du comité d'animation départemental dédié aux aidants du Maine-et-Loire. Le projet a permis la réalisation de portraits dans l'objectif d'illustrer les diverses situations vécues par les Aidants (qu'ils soient à la retraite, actifs, Aidants de personnes âgées, de personnes en situation de handicap majeures ou mineures, etc.) et ainsi rendre accessible leurs problématiques et réalités au grand public.

Deux photos ont été réalisées pour chacun des 6 binômes aidant-aidé : une photo portrait et une photo prise pendant une action partagée entre l'Aidant et son proche aidé. L'exposition est ainsi composée de 12 photos, encadrées au format 45X60 cm, accompagnées de légendes.

Marc Chevalier, photographe indépendant, témoigne d'une expérience enrichissante faite de rencontres avec des personnes très différentes, à l'image des situations et personnalités des aidants et des aidés. Certaines séances photos se sont déroulées dans une ambiance détendue, d'autres avec plus de réserve de la part des protagonistes. Marc Chevalier a pu observer beaucoup de complicité et de bienveillance entre l'aidant et l'aidé avec un investissement extrêmement important de la part de l'Aidant Familial dans la prise en charge de son proche. Certains échanges sur l'histoire de vie des personnes, leurs relations et leurs histoires familiales furent bouleversantes pour lui.

Membres du Comité d'animation départemental dédié aux Aidants

AAPAI, Fédération ADMR, AFM Téléthon, Comité de coordination de l'action sociale AGIRC ARRCO, Anjou Domicile, APAHRC, APF, ARIANE Epilepsies, réseau des Accueils de Jour du Maine et Loire, Autisme 49, CCAS d'Angers, les CLIC du Maine et Loire (Ainés Outre Maine, Loir à Loire, Grand Saumurois-Coordination autonomie, Mauges Communauté, IGEAC, Anjou Bleu, Nord-est Anjou, d'Angers), CReHPsy Pays de la Loire, Département du Maine-et-Loire (MDA et mission prévention de la perte d'autonomie), Halte Répit Détente Alzheimer de la Croix Rouge, Fédération Départementale, Familles Rurales, FNATH, France Alzheimer 49, Groupement des Parkinsoniens du Maine et Loire, Association Huntington Loire Bretagne, MSA 49, les plateformes d'accompagnement et de répit du Maine et Loire (Accord'âges, L'Escale Les Moncellières, Relais et Présence, du CCAS d'Angers), Equipe Relais Handicaps Rares, Siel Bleu, UDAF 49, UNA 49, USSIAD

Chacun des partenaires cités apporte à son niveau, à l'échelle d'une commune ou d'un territoire, sa contribution pour soutenir les proches aidants. Qu'ils soient aujourd'hui remerciés de l'énergie qu'ils déploient pour améliorer le quotidien des familles.

Marie-Josée DOUCET,
Présidente de l'UDAF de Maine-et-Loire

DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE

anjou

Mda 49

Avec le soutien de la



Brochure éditée par l'UDAF de Maine-et-Loire
avec le soutien du Conseil Départemental de Maine-et-Loire
et de la Caisse nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA)
Février 2018